

Catherine Ferrieux – *Quels sont les exemples les plus marquants de comportements moraux chez les animaux ? Sont-ils le fait de quelques espèces seulement ?*

Frans de Waal – Faisons attention au choix de nos mots : il ne s'agit pas à strictement parler de comportements *moraux*, mais de comportements qui ont quelque chose en commun avec notre morale. Voici quelques exemples parmi les primates que j'étudie. Au zoo de Brookfield, à Chicago, vit une femelle gorille qui s'appelle Binti Jua. Un jour, un petit garçon est tombé dans l'enceinte de Binti Jua ; elle s'est approchée de lui et, au lieu de le menacer, l'a transporté en un endroit où les gardiens ont pu l'attraper. Cette histoire a fait florès dans les médias, et dans les discours des politiciens. Mais, pour un primatologue comme moi, ce que Binti Jua a fait n'a rien de très particulier, c'est un comportement habituel des gorilles à l'égard d'autres membres de leur espèce ; la nouveauté, c'est qu'elle se comporte ainsi envers un membre d'une autre espèce. Au zoo de Chester, un petit oiseau a pénétré dans l'enceinte d'une femelle bonobo, s'est cogné contre la vitre et ne pouvait plus voler. La guenon a attrapé l'oiseau et a grimpé au plus haut d'un arbre. Puis, le prenant par l'extrémité de ses ailes, qu'elle avait délicatement dépliées, elle l'a lancé à la manière d'un avion. Faire une telle chose nécessite de savoir ce qui est bon pour un oiseau, d'essayer de comprendre le monde depuis un autre point de vue : c'est le plus haut degré de l'empathie. Au zoo de Milwaukee, une femelle bonobo aveugle se perdait dans les couloirs du bâtiment où les soigneurs s'occupaient d'elle, chaque fois qu'ils l'appelaient. Au bout de quelques semaines, le mâle le plus âgé du groupe se mit à lui prendre la main pour la guider à l'endroit où les soigneurs l'attendaient. Peut-être ne savait-il pas ce qu'est la cécité, mais il savait qu'elle ne réagissait pas correctement à l'appel. Il résolut le problème en se plaçant du point de vue de la guenon et en comprenant les intentions des soigneurs. On trouve certaines formes d'empathie chez beaucoup d'animaux sociaux. L'expérience suivante a été menée : pour obtenir de la nourriture, des rats doivent actionner un levier. Or, si en plus d'apporter de la nourriture, la pression sur le levier donne un choc électrique au rat placé juste à côté, le sujet arrête immédiatement d'appuyer. Ce n'est pas exactement de l'empathie, mais les rats sont affectés par la souffrance d'autres qu'eux-mêmes. Je dirai que ces tendances sont sans doute aussi anciennes dans l'histoire de l'évolution que les mammifères.

C. F. – *Existe-t-il des critères de l'activité « morale » chez l'animal ? Est-il suffisant de parler d'« empathie » pour savoir si un animal est « moral » ?*

F. de Waal – Dans la règle d'or « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse » apparaissent les deux piliers de la morale humaine que sont la réciprocité et l'empathie. Je suis d'accord avec l'idée que la morale humaine n'est certes pas réductible à cela et qu'elle est bien plus riche. Mais la question qui importe pour ma recherche est de savoir si l'on peut trouver des exemples d'empathie et de réciprocité chez d'autres animaux. Et il y en a beaucoup. La règle de réciprocité, que l'on peut exprimer par « Si tu m'aides, je suis enclin à t'aider » est à l'œuvre dans le règne animal. De fait, cette règle de réciprocité a sa contrepartie négative, la vengeance, fréquente par exemple chez les chimpanzés. Quant à l'empathie, elle comporte plusieurs niveaux différents. La contagion émotionnelle, d'abord, est bien connue chez les jeunes enfants, qui se mettent tous à pleurer après en avoir

entendu un pleurer. Affectés émotionnellement, ils ne sont pas forcément inquiets pour les autres. C'est une réaction automatique que beaucoup d'autres animaux sociaux ont, les chiens par exemple. Mais il existe d'autres formes plus complexes. Les enfants, dès qu'ils sont un peu plus âgés, commencent à s'intéresser à la réaction émotionnelle de l'autre, ils essaient de la comprendre, et de faire quelque chose pour l'autre. C'est ce qu'on peut nommer « empathie cognitive », que l'on trouve aussi chez les chimpanzés et les bonobos. Elle consiste à essayer de comprendre le monde du point de vue d'un autre que soi. Un exemple de cette forme d'empathie est ce qu'on appelle « consolation ». Quand un chimpanzé tombe, est victime d'une attaque ou crie, il n'est pas rare qu'un congénère vienne à sa rencontre, l'embrasse, et le réconforte ou le console. Ce comportement est tellement fréquent qu'on peut le mesurer et mener des études quantitatives à l'aide de vidéos. Il est intéressant car on ne le trouve que chez les humains et chez les grands singes – gorilles, chimpanzés et bonobos –, mais pas chez les autres singes, comme les capucins, les macaques ou les babouins.

C. F. – *De récentes découvertes en neurobiologie semblent aller dans le sens d'un fondement émotionnel de la morale. Qu'en pensez-vous ?*

F. de Waal – Il s'agit des travaux de Joshua Greene, repris en particulier dans l'article « How (and Where) Does Moral Judgment Work ? » ([lien](#)). Ses études montrent que, lorsque nous prenons des décisions morales, cela active des parties très archaïques du cerveau. Les décisions morales personnelles – dois-je sauver cet homme qui se noie ? – diffèrent des décisions techniques quotidiennes – à quelle heure dois-je me lever pour arriver à temps au bureau ? Ces décisions techniques activent la mémoire, mais laissent en repos les parties archaïques émotionnelles du cerveau. Les décisions morales personnelles activent ces parties, sans doute aussi archaïques que l'ordre des mammifères. J'en conclus, avec Darwin, que la prise de décisions morales plonge ses racines dans le comportement social instinctif des mammifères. Certains philosophes pensent que la morale est rationnelle, c'est-à-dire constitue un phénomène cognitif très élaboré. Il n'est pas exclu que ce soit vrai en partie, mais cette étude montre que l'on ne peut pas prendre des décisions morales sans activer des centres émotionnels, ce qui signifie que l'empathie intervient. Beaucoup de décisions sont en fait automatiques : dans ces travaux, on remarque que les gens prennent souvent des décisions très rapides et font un effort après pour expliquer leurs choix. Ainsi, l'élément rationnel vient après que la décision a été prise. Cela s'accorde très bien à ce que je veux démontrer : nombre de nos tendances morales ne sont pas des inventions de l'espèce humaine, mais d'archaïques schémas hérités des mammifères. C'est pourquoi on les retrouve chez les rats, les chiens et chez les primates.

C. F. – *Si seules les espèces sociales peuvent être morales, y a-t-il lieu de faire une différence entre les règles sociales et les règles morales chez les animaux ?*

F. de Waal – Les règles morales, selon moi, sont celles qui portent sur le fait d'aider ou de (ne pas) faire mal aux autres. Nous avons des règles morales comme ne pas tuer, ne pas blesser, ne pas voler... Les chimpanzés et les bonobos ont des règles qui structurent leurs sociétés ; comme dans nos sociétés humaines, les enfreindre peut être puni. Nombre de ces règles se rapportent à la façon de traiter autrui, et certaines se rapprochent beaucoup de nos règles morales. L'exemple suivant peut mettre en évidence une telle règle. On donne à deux capucins placés dans deux cages côte à côte une tâche simple à accomplir : prendre

et rendre un caillou. Chaque fois qu'ils réussissent, on les récompense avec des morceaux de concombre, un mets qu'ils apprécient. Puis on change le mode de récompense : alors qu'on continue à donner à l'un du concombre, on donne à l'autre du raisin – mets encore plus succulent. Celui qui est « lésé » arrête immédiatement le jeu, jette à terre le concombre et va boudier dans un coin de sa cage. Les économistes ont appelé cette réaction émotionnelle « aversion pour l'iniquité ». Ces singes capucins ne montrent certes pas d'intérêt pour les principes généraux de la justice. Cette « aversion pour l'iniquité » est un sens assez égocentrique de l'équité, comme le manifestent les jeunes enfants. Mais ce sens égocentrique n'en est pas moins l'origine du sens humain de la justice. L'« aversion pour l'iniquité » a été sélectionnée par l'évolution pour maintenir la coopération. Le principe de l'équité ou de la justice, qui est un principe moral, en dérive. Je suis d'accord avec Michael Ruse : « L'évolution nous a faits moraux pour qu'on soit sociaux. » Je pense en effet que la moralité est une super-socialité. La moralité est le moyen pour des individus génétiquement très diversifiés, donc concurrents, de coopérer. Génétiquement très proches, les abeilles n'ont pas besoin de morale pour coopérer.

C. F. – *Que pensez-vous de la sociobiologie, qui a proposé une théorie des comportements animaux altruistes et qui semble pourtant avoir évacué la question du sens moral animal ?*

F. de Waal – Cette théorie des sociobiologistes implique que l'altruisme n'est au fond qu'une forme indirecte et déguisée de la satisfaction de l'intérêt individuel. En effet, chez les insectes par exemple, les « sacrifices » bénéficient à des individus quasi identiques génétiquement. C'est ce qu'on a appelé la « sélection de parentèle ». Ainsi, l'altruisme a été sélectionné et maintenu par l'évolution pour l'intérêt de l'individu et de sa progéniture. La sociobiologie en a conclu que le véritable altruisme n'existait pas. C'est une erreur de croire cela. Ce qu'il faut remarquer, c'est que ces tendances altruistes sont basées sur des émotions : tout comportement humain ou animal qui est social implique des émotions sociales. Si je vous aide, la tendance à aider que je manifeste a certes pu être sélectionnée par l'évolution parce qu'à l'origine, dans de petites communautés, cela était utile à la réciprocité et à la reproduction des siens. Mais, quand je vous aide, je vous aide d'une manière authentique parce qu'une émotion comme l'empathie me porte à vous aider. [...] Il est faux de croire qu'expliquer l'altruisme dans un cadre évolutionniste signifie le réduire à néant ou le congédier.

[...]

C. F. – *Peut-on en tirer de toutes ces réflexions sur une protomoralité animale des conclusions quant à la nature de la morale humaine ?*

F. de Waal – On peut distinguer deux niveaux dans la morale humaine. Celui des émotions ou des sentiments moraux : la sympathie, l'empathie, la réciprocité, la peur de la punition. Ce niveau, nous le partageons avec d'autres animaux. Celui du jugement moral : c'est le niveau du bien et du mal, du langage, du raisonnement, de la logique, des consensus sociaux. On observe là une plus grande discontinuité ; c'est sans doute un niveau spécifiquement humain de la morale. Disons, pour conclure, que la morale humaine est fondée sur des émotions sociales, et que l'on retrouve ces émotions sociales chez d'autres animaux. L'implication de cette constatation est double : d'une part, la morale n'est pas une invention humaine, contrairement à ce pensait Thomas Henry Huxley, un contemporain de Darwin qui ne voyait dans la nature que cruauté et absence de pitié, et ne pouvait pas

imaginer que la morale soit le produit de l'évolution ; d'autre part, contre Emmanuel Kant, la morale n'est pas une affaire purement rationnelle.